

La rénovation de la cure de Marly

La cure est effectivement non-habitée depuis que la Communauté des Sœurs de la Charité de Marly a été dissoute en septembre 2021. Le conseil paroissial de Marly s'est posé la question de la destinée de cette cure. A l'unanimité, il a décidé de la dédier à l'avenir à la pastorale de la paroisse ou de l'Unité pastorale Sainte-Claire.

Il y a des travaux de rénovation à faire pour rendre les espaces appropriés à la future pastorale de la paroisse de Marly et de l'UP, comprenant 2 à 3 appartements. Les travaux et les transformations intérieures sont conséquents. Pour cette raison, notre vision doit aller assez loin avec un horizon de 20 ans.

Aperçu historique de la cure de Marly

La cure de Marly, appartenant à la paroisse, est un des plus beaux bâtiments historiques sur le territoire de notre commune. Il faudrait plus de recherches pour connaître ses origines. Nous savons qu'elle a servi d'école en 1835, car avant la création de la Confédération en 1848, les curés assuraient un certain enseignement. Ce fut le cas pour la paroisse de Marly. Le beau livre « Marly et son Histoire », publié en 1992 par la société de développement de Marly et environs, donne plus de détails aux lecteurs. La cure a ensuite été habitée par les curés de la paroisse, le doyen Henri Monnard, le curé Joseph Boschung dans les années 1970-1980. Ensuite, la cure a logé pendant 40 ans les Sœurs de la Charité. Les Soeurs Claire-Thérèse, Marie-Marcelle et Anne-Jacqueline ont quitté cette cure en septembre 2021. Depuis elle est vide. Le conseil paroissial de Marly a alors décidé de continuer à la destiner à la pastorale de l'Unité Sainte-Claire.

L'avant-projet de rénovation

L'idée consiste à créer des appartements indépendants, un au rez et au premier étage la possibilité de créer 1 à 2 appartements. Ils seront complètement équipés.

Le Conseil paroissial a nommé une commission de bâtisse et a mandaté l'Atelier d'architectes Charrière-Partenaires SA pour établir le projet qui est devisé à 1'500'000.- Frs.

En 2022, les travaux de planification sont prévus en collaboration avec les Services des biens culturels. Les coûts de ces travaux sont estimés à **200'000.- Frs.**

Proposition

Le Conseil paroissial de Marly demande à l'assemblée ordinaire du 7 avril 2022 d'accepter :

- La réalisation du projet de rénovation de la cure pour créer 1 appartement au rez-de-chaussée et 1 espace modulable en 1-2 appartements au premier étage pour créer l'infrastructure nécessaire à la future pastorale de l'Unité Sainte-Claire et de la paroisse de Marly. Les coûts sont estimés à ce jour à 1'500'000 Frs.
- L'octroi d'un montant de 200'000.- Frs pour les travaux de planification dans le cadre du budget 2022.

25.03.2022/JFE